



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	26-6279-9	<b>Numéro de version:</b>	4.00
<b>Date de révision:</b>	24/11/2016	<b>Annule et remplace la version du :</b>	02/05/2016

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M SCOTCHCAST (TM) 894HF, KIT

#### Numéros d'identification de produit

KE-2351-2329-3

7000043215

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Résine de coulée de la résine d'isolation

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M BELGIUM BVBA / SPRL, Hermeslaan 7, B-1831 DIEGEM,  
**Téléphone:** +32 (0)2 722 51 11  
**E-mail:** Tox.be@mmm.com  
**Site internet** <http://www.3m.com/be>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 52 74, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111

**Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:**

26-4365-8, 26-5640-3

### Information de transport

### ETIQUETTE DU KIT

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

### CLASSIFICATION:

Toxicité aiguë, Catégorie 4 - Acute tox. 4; H332

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation des voies respiratoires, Catégorie 1 - Sens. Resp. 1; H334

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Cancérogène catégorie 2 - H351

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 2 - STOT RE 2; H373

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 1 - Aquat. Chron. 1; H410

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

## 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

### MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

### Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation) | SGH08 (Danger pour la santé) | SGH09 (Environnement)

### Pictogrammes



### MENTIONS DE DANGER:

H332	Nocif par inhalation.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système respiratoire
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### MENTIONS DE MISE EN GARDE

### Prévention:

P260F Ne pas respirer les fumées.  
P284A Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.  
P280E Porter des gants de protection.

**Intervention::**

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Elimination:**

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**AUTRES INFORMATIONS**

**Dangers supplémentaires (statements)**

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.  
EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants ([www.3M.com/msds](http://www.3M.com/msds))

**Note sur l'étiquetage**

La Note P s'applique à la substance avec le n° CAS 64742-95-6.

**Raison de la révision:**

Kit : numéros des FDS composant le kit - L'information a été modifiée.  
Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	26-4365-8	<b>Numéro de version:</b>	4.02
<b>Date de révision:</b>	02/05/2016	<b>Annule et remplace la version du :</b>	08/11/2012

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M SCOTCHCAST(TM) 894HF PARTIE A

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Résine de coulée pour l'isolation électrique

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M BELGIUM BVBA / SPRL, Hermeslaan 7, B-1831 DIEGEM,

**Téléphone:** +32 (0)2 722 51 11

**E-mail:** Tox.be@mmm.com

**Site internet** <http://www.3m.com/be>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 52 74, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

##### CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

#### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

**MENTION D'AVERTISSEMENT:**  
ATTENTION.

**Symboles::**  
SGH07 (Point d'exclamation)

**Pictogrammes**



**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	25068-38-6	5 - 20

**MENTIONS DE DANGER:**

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**MENTIONS DE MISE EN GARDE**

**Prévention:**

P280E Porter des gants de protection.

**Intervention::**

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**Elimination:**

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

5% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie orale inconnue.

7% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie cutanée inconnue.

**Note sur l'étiquetage**

La Note P s'applique à la substance avec le n° CAS 64742-95-6.

**2.3 .Autres dangers**

Inconnu

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	244-492-7	40 - 70	
Trioxyde de triméthylolpropane et poly(oxypropylène)	25723-16-4	NLP 500-041-9	5 - 20	
Oxyde de glycérol et de polyoxyéthylène et polyoxypropylène	9082-00-2		5 - 20	
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	25068-38-6	NLP 500-033-5	5 - 20	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317; Tox. aquatique chronique 2, H411 (CLP)
Phosphate de diphényle et de tolyle	26444-49-5	247-693-8	1 - 10	Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox.aquatique chronique 3, H412 (Auto classées)
Zéolithes	1318-02-1	215-283-8	1 - 5	
Huile de ricin	8001-79-4	232-293-8	1 - 5	
Dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5	< 2	
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	265-199-0	< 1	Tox.aspiration 1, H304 - Le Nota P (CLP) Liq. Inflamm. 3, H226 (Fournisseur) Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

### Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aldéhydes	Pendant la combustion.
Hydrocarbures	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage professionnel/industriel uniquement. Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Conserver le récipient bien fermé pour éviter la contamination avec de l'eau ou l'air. Si on soupçonne une contamination, ne pas refermer le récipient. Protéger du rayonnement solaire Stocker à l'écart de la chaleur.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Dioxyde de titane OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values. VLEP Valeurs limites de moyenne d'exposition /	13463-67-7	OELs Belgique	VLEP (8 heures) : 10 mg/m3	

**8.2. Contrôles de l'exposition:****8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

**8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)****Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:  
Lunettes de protection ouvertes.

**Protection de la peau/la main**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

**Protection respiratoire:**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules



Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Apparence/odeur:</b>	Blanc. Inodore
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>pH</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Point de fusion:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.
<b>Dangers d'explosion:</b>	Non classifié
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non classifié
<b>Point d'éclair:</b>	> 200 °C
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Pression de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité relative</b>	1,62 - 1,65 [Réf. Standard :Eau = 1]
<b>Hydrosolubilité</b>	Nulle
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Viscosité</b>	12 000 - 18 000 mPa-s [ @ 22 °C ]
<b>Densité</b>	1,62 - 1,65 g/cm <sup>3</sup> [ @ 22 °C ]

### 9.2. Autres informations:

**Teneur en matières volatiles:** *Pas de données de tests disponibles.*

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

Eviter de polymériser de grandes quantités de produit, afin de prévenir une réaction prématurée (exothermique) avec production de chaleur intense et de fumées.

### 10.5 Matériaux à éviter:

Eau

Accélérateurs.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

**Substance**

Non applicable

**Condition**

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques:****Les signes et symptômes d'exposition**

**Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:**

**Inhalation:**

Les vapeurs libérées pendant la cuisson peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires .Les symptômes peuvent inclure toux, éternuements, nez qui coule, enrouements, respiration asthmatique, souffle court, douleur au niveau du nez ou de la gorge, crachements de sang, et des effets non respiratoires tels que yeux douloureux et larmoyants. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Contact avec la peau:**

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**Contact avec les yeux:**

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

**Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Autres effets de santé:****Cancérogénicité:**

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Trioxyde de triméthylolpropane et poly(oxypropylène)	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Trioxyde de triméthylolpropane et poly(oxypropylène)	Ingestion	Rat	LD50 > 2 500 mg/kg
Oxyde de glycérol et de polyoxyéthylène et polyoxypropylène	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg

**3M SCOTCHCAST(TM) 894HF PARTIE A**

Oxyde de glycérol et de polyoxyéthylène et polyoxypropylène	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Huile de ricin	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000
Huile de ricin	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000
Zéolithes	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Zéolithes	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 4,57 mg/l
Zéolithes	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 5,2 mg/l
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Trioxyde de triméthylolpropane et poly(oxypropylène)	Lapin	Aucune irritation significative
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	Lapin	Moyennement irritant
Huile de ricin	Humain	Irritation minimale.
Zéolithes	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Lapin	Irritant

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Trioxyde de triméthylolpropane et poly(oxypropylène)	Lapin	Moyennement irritant
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	Lapin	Irritant modéré
Huile de ricin	Lapin	Moyennement irritant
Zéolithes	Lapin	Moyennement irritant
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Lapin	Moyennement irritant

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	Homme et animal	Sensibilisant
Huile de ricin	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non sensibilisant
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Nom	Organismes	Valeur
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	In vivo	Non mutagène
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Huile de ricin	In vitro	Non mutagène
Huile de ricin	In vivo	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Non spécifié	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	Dermale	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Toxicité pour la reproduction**

**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 768 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	Dermale	Non toxique sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Inhalation	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 1 500 ppm	2 génération
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Inhalation	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 1 500 ppm	2 génération
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 500 ppm	2 génération

**Organe(s) cible(s)**

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	Dermale	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	2 années
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	Dermale	Système nerveux	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	Ingestion	système auditif   Coeur   Système endocrine   système hématopoïétique   Foie   des yeux   rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours
Huile de ricin	Ingestion	Coeur   système hématopoïétique   Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 4 800 mg/kg/day	13 semaines
Huile de ricin	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 13 000 mg/kg/day	13 semaines
Dioxyde de titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

**Danger par aspiration**

Nom	Valeur
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Poisson	Laboratoire	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Algues vertes	Laboratoire	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	puce d'eau	Laboratoire	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Sheepshead Minnow	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>240 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Autres crustacées	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	>300 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Poisson	expérimental	30 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>=1 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	30 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	3 mg/l
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine , PM<700)	25068-38-6	Poisson Medaka (Oryzias latipes)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	1,41 mg/l
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine , PM<700)	25068-38-6	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,3 mg/l
Oxyde de glycérol et de polyoxyéthylène et polyoxypropylène	9082-00-2	Inland Silverside	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	650 mg/l
Huile de ricin	8001-79-4	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>10 000 mg/l
Phosphate de diphenyle et de	26444-49-5	Poisson Medaka	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	1,3 mg/l

tolyle		(Oryzias latipes)				
Phosphate de diphényle et de tolyle	26444-49-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,99 mg/l
Phosphate de diphényle et de tolyle	26444-49-5	puce d'eau	expérimental	24 heures	Effet concentration 50%	3,7 mg/l
Phosphate de diphényle et de tolyle	26444-49-5	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,12 mg/l
Trioxyde de triméthylolpropane et poly(oxypropylène)	25723-16-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Zéolithes	1318-02-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

## 12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Zéolithes	1318-02-1	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	2 mois (t 1/2)	Autres méthodes
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	25068-38-6	Laboratoire Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	<2 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Solvant naphtha aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de glycérol et de polyoxyéthylène et polyoxypropylène	9082-00-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

Trioxyde de triméthylolpropane et poly(oxypropylène)	25723-16-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	85 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Huile de ricin	8001-79-4	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	64 % en poids	OCDE 301D
Phosphate de diphényle et de tolyle	26444-49-5	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % en poids	OCDE 301C
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	25068-38-6	Laboratoire Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % en poids	OCDE 301C

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Zéolithes	1318-02-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de glycérol et de polyoxyéthylène et polyoxypropylène	9082-00-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huile de ricin	8001-79-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Trioxyde de triméthylolpropane et poly(oxypropylène)	25723-16-4	Estimé FCB - Têtard		Facteur de bioaccumulation	1.9	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Phosphate de diphényle et de tolyle	26444-49-5	expérimental BCF-Carp	56 jours	Facteur de bioaccumulation	471	Autres méthodes



Dioxyde de titane	13463-67-7	expérimental FBC - Autres	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	Autres méthodes
Résine époxyde (produit de réaction du bisphénol A - épichlorhydrine, PM<700)	25068-38-6	Laboratoire FBC - Autres	28 jours	Facteur de bioaccumulation	<42	Autres méthodes

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.6. Autres effets néfastes:**

Pas d'information disponible.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer les produits durcis dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

**Code déchets EU (produit tel que vendu)**

- 08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
- 20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

ADR: UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, NSA (Bisphénol A-épichlorhydrine Copolymère), 9, III, (E); M6.

IATA: UN3082; Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Bisphenol A-Epichlorohydrin Copolymer); 9; III.

IMDG : UN3082; Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Bisphenol A-Epichlorohydrin Copolymer); 9; III;

EMS: FA, SF; Marine Pollutant: Bisphenol A-Epichlorohydrin Copolymer.

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du**

**mélange****Cancérogénicité**

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Zéolithes	1318-02-1	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

**Statut des inventaires**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

**15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique**

Ne s'applique pas.

**16. AUTRES INFORMATIONS****Liste des codes des mentions de dangers H**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Raison de la révision:**

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.  
 CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.  
 Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.  
 2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.  
 Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.  
 Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.  
 Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.  
 Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été ajoutée.  
 Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.  
 Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.  
 Etiquette: CLP mention de danger supplémentaire - L'information a été supprimée.  
 Etiquette: texte graphique - L'information a été supprimée.  
 Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.  
 Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.  
 Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.  
 Section 2: Etiquette - remarques - L'information a été supprimée.  
 Section 2: Référence phrase R - L'information a été supprimée.  
 R-phrase - L'information a été supprimée.  
 S-phrase - L'information a été supprimée.  
 Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.  
 Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.

Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.  
A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.  
Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 8: Protection des yeux / du visage (texte) - L'information a été supprimée.  
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.  
mg/m3 - L'information a été supprimée.  
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :  
- L'information a été ajoutée.  
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :  
- L'information a été modifiée.  
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été ajoutée.  
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été ajoutée.  
Section 8: Protection personnelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été ajoutée.  
Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.  
ppm - L'information a été supprimée.  
Protection respiratoire - L'information a été ajoutée.  
Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été ajoutée.  
Section 8 : Protection respiratoire - L'information a été supprimée.  
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été ajoutée.  
Portection de la peau - gants recommandées - L'information a été supprimée.  
\*\*Section 08: TWA key\*\* - L'information a été modifiée.  
Section 9: Température de décomposition - L'information a été ajoutée.  
Section 9: Valeur de seuil d'odeur - L'information a été ajoutée.  
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.  
Section 9: Solubilité (non-eau) - L'information a été ajoutée.  
Section 9 : Viscosité - L'information a été modifiée.  
Section 10: Produits de décomposition dangereux pendant la combustion - L'information a été ajoutée.  
Section 10 : Matières à éviter - L'information a été modifiée.  
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.  
Section 11: Danger cancérogénique (Information) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.  
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.  
Section 11: Les ingrédients à indiquer ne se trouvent pas dans le tableau (texte). - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.  
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.  
Section 12: Danger acute aquatique (Information) - L'information a été supprimée.  
Section 12: Danger aquatique chronique (Information) - L'information a été supprimée.  
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.  
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.  
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été ajoutée.

Prints No Data if Bioaccumulative potential information is not present - L'information a été supprimée.

Prints No Data if Component ecotoxicity information is not present - L'information a été supprimée.

Prints No Data if Persistence and Degradability information is not present - L'information a été supprimée.

12.3 Persistence et dégradation - L'information a été ajoutée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été ajoutée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été ajoutée.

Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.

16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.

Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.

Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>**



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2018, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	26-5640-3	<b>Numéro de version:</b>	4.06
<b>Date de révision:</b>	05/02/2018	<b>Annule et remplace la version du :</b>	31/05/2016

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M SCOTCHCAST(TM) 894HF PARTIE B

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Résine de coulée de la résine d'isolation

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem  
**Téléphone:** +32 (0)2 722 51 11  
**E-mail:** Tox.be@mmm.com  
**Site internet** <http://www.3m.com/be>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

##### CLASSIFICATION:

Toxicité aiguë, CAtégorie 4 - Acute tox. 4; H332  
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation des voies respiratoires, Catégorie 1 - Sens. Resp. 1; H334

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Cancérogène catégorie 2 - H351

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 2 - STOT RE 2; H373

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

## 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

### MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

### Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation) SGH08 (Danger pour la santé) |

### Pictogrammes



### Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	9016-87-9		<= 100

### MENTIONS DE DANGER:

H332	Nocif par inhalation.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système respiratoire

### MENTIONS DE MISE EN GARDE

#### Prévention:

P260F	Ne pas respirer les fumées.
P284A	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P280E	Porter des gants de protection.

#### Intervention::

P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

## 2.3 .Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	9016-87-9			<= 100	Tox. aigüe 4, H332; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. resp. 1, H334; Sens. cutanée 1, H317; Carc. 2, H351; STOT SE 3, H335; STOT RE 2, H373

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

### 4. PREMIERS SOINS

#### 4.1. Description des premiers secours:

##### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

##### Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

##### Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

##### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

#### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

### Décomposition dangereuse ou sous-produits

#### Substance

Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone  
Cyanure d'hydrogène  
Oxydes d'azote.

#### Condition

Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Verser une solution décontaminante pour les isocyanates (90% eau, 8% ammoniaque concentré et 2% de détergent) et laisser réagir pendant 10 minutes, ou verser de l'eau et laisser réagir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbant. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient homologué pour le transport par les Autorités compétentes, mais ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter une augmentation de la pression. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage professionnel/industriel uniquement. Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé pour éviter la contamination avec de l'eau ou l'air. Si on soupçonne une contamination, ne pas refermer le récipient. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des amines.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8



pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser avec une ventilation extractive appropriée au niveau du poste de travail.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

##### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

##### *Normes applicables / Standards*

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

##### Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Épaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc butyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Caoutchouc nitrile.	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

##### *Normes applicables / Standards*

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est

recommandé: Tablier en caoutchouc butyle

Tablier en Nitrile

##### Protection respiratoire:

Utiliser un appareil respiratoire avec adduction d'air s'il y a un risque de sur-exposition dans le cas d'un rejet incontrôlé ou si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres circonstances où les systèmes respiratoires purificateurs ne procurent pas une protection adéquate. Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Masque respiratoire complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

*Normes applicables / Standards*

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 136

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Apparence/odeur:</b>	Brun. Odeur moise de terre.
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>pH</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	> 300 °C
<b>Point de fusion:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.
<b>Dangers d'explosion:</b>	Non classifié
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non classifié
<b>Point d'éclair:</b>	> 155 °C
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	400 °C
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Pression de vapeur</b>	< 0 Pa [ @ 20 °C ]
<b>Densité relative</b>	1,2 - 1,24 [ @ 22 °C ] [Réf. Standard :Eau = 1]
<b>Hydrosolubilité</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Viscosité</b>	12 000 - 18 000 mPa-s [ @ 25 °C ]
<b>Densité</b>	1,2 - 1,24 g/cm <sup>3</sup> [ @ 22 °C ]

**9.2. Autres informations:**

<b>Composés Organiques Volatils</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
-------------------------------------	---

**10. STABILITE ET REACTIVITE****10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. Conditions à éviter:**

Températures supérieures au point d'ébullition.

Chaleur.

Eviter de polymériser de grandes quantités de produit, afin de prévenir une réaction prématurée (exothermique) avec production de chaleur intense et de fumées.

**10.5 Matériaux à éviter:**

Accélérateurs.

Bases fortes

Acides forts

Réactions avec les métaux en poudre à partir de 370°C

La réaction avec l'eau, les alcools et les amines n'est pas dangereuse si l'on peut éviter l'augmentation de pression interne dans le récipient, en prévoyant des ouvertures de celui-ci.

Amines

Eau

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

#### Les signes et symptômes d'exposition

**Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:**

#### Inhalation:

Nocif par inhalation Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Sensibilisation respiratoire: les symptômes peuvent inclure difficultés respiratoires, respiration sifflante, oppression thoracique et arrêt respiratoire. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouffures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

#### Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

#### Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

#### Autres effets de santé:

#### Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:

Effets respiratoires : Les signes et les symptômes peuvent inclure toux, difficulté respiratoire, oppression de la poitrine, respiration asthmatique, augmentation du rythme cardiaque, cyanose (coloration bleue de la peau), crachats, modification des tests fonctionnels des poumons et/ou dépression respiratoire.

#### Information complémentaire:

Les personnes précédemment sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates.

### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur (4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. 10 - 20 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

#### Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	classification officielle	Irritant

#### Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	classification officielle	Irritant sévère

#### Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	classification officielle	Sensibilisant

#### Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	Humain	Sensibilisant

#### Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

#### Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,004 mg/l	pendant l'organogénèse

**Organe(s) cible(s)****Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	classification officielle	NOAEL Non disponible	

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	Inhalation	système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	9016-87-9	puce d'eau	Estimé	24 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	9016-87-9	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % en poids	OCDE 301C
Isocyanate de	9016-87-9	expérimental		Demi-vie	<2 heures (t 1/2)	Autres méthodes

## 3M SCOTCHCAST(TM) 894HF PARTIE B

polyméthylène polyphénylène		Hydrolyse		hydrolytique		
--------------------------------	--	-----------	--	--------------	--	--

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	9016-87-9	Estimé BCF-Carp	28 jours	Facteur de bioaccumulation	200	Autres méthodes

### 12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

### 12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

### Code déchets EU (produit tel que vendu)

- 08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
- 20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR: UN3082; Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, Liquide, N.S.A (Isocyanate de polyphényl polyméthylène (PAPI)); 9; III; (E); M6.

IATA: UN3082; Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Polymethylene Polyphenylene Isocyanate); 9; III.  
IMDG: UN3082; Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Polymethylene Polyphenylene Isocyanate); 9; III;  
EMS: FA, SF; Marine Pollutant: Polymethylene Polyphenylene Isocyanate.

Exemption: Pour les récipients contenant une quantité nette de 5l ou une masse nette de 5 kg ou moins par emballage unique ou intérieur, la disposition spéciale 375 (ADR), exemption selon le 2.10.2.7 (IMDG) ou la disposition spéciale A197 (IATA) peut être appliquée, si applicable.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	9016-87-9	Carc. 2	Classification 3M Selon le règlement CE N° 1272/2008
Isocyanate de polyméthylène polyphénylène	9016-87-9	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

#### Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Liste des codes des mentions de dangers H

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Raison de la révision:

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.

Section 1: Téléphone d'urgence - L'information a été modifiée.

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été supprimée.

Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été supprimée.

Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été supprimée.

Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :  
- L'information a été supprimée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :  
- L'information a été modifiée.

OEL Reg Agency Desc - L'information a été supprimée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été modifiée.

STEL - L'information a été supprimée.

Section 8: VLEP key - L'information a été supprimée.

Section 9: Pas de donnée disponible - L'information a été supprimée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.  
- L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>**